

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Templeton Asian Smaller Companies Fund

Catégorie W (Ydis) USD • ISIN LU1742709618 • Un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds

La société de gestion est Franklin Templeton International Services S.à r.l.

Objectifs et Politique d'investissement

Templeton Asian Smaller Companies Fund (le « Fonds ») a pour objectif d'augmenter la valeur de ses investissements à moyen et long terme.

Le fonds met en œuvre une stratégie de gestion active et investit principalement dans :

- des actions émises par de petites entreprises (c.-à-d. dont la capitalisation boursière est similaire à celle des sociétés comprises dans l'indice MSCI AC Asia ex-Japan Small Cap Index) situées en Asie (hors Japon) ou y exerçant une part substantielle de leurs activités

Le fonds peut investir dans une moindre mesure dans :

- des actions, titres de capital (comme des obligations participatives) ou obligations émises par des entreprises de toute taille situées dans tout pays, y compris tout autre marché émergent

L'équipe d'investissement utilise son expertise mondiale en matière de recherche et se concentre sur l'identification d'entreprises situées dans des pays asiatiques, y compris de marchés émergents, qu'elle estime avoir été ignorées par d'autres investisseurs et offrir une opportunité d'accroissement de leur valeur sur le long terme.

L'indice de référence du fonds est l'indice MSCI AC Asia ex-Japan Small Cap Index-NR. Le compartiment utilise un indice de référence pour définir la fourchette des valeurs de marché acceptables en tant que petites

capitalisations lors de l'achat initial, ainsi qu'à des fins de comparaison des performances du compartiment par les investisseurs. Le Compartiment n'est pas obligé de détenir l'un quelconque des composants de l'indice de référence. Il peut en effet investir jusqu'à 100 % de son actif net en dehors de l'indice de référence.

Vous pouvez demander la vente de vos actions n'importe quel jour ouvré au Luxembourg.

Pour la catégorie d'actions de distribution présentée dans ce document, le revenu de dividendes est distribué aux actionnaires.

Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du fonds, reportez-vous à la section « Informations sur les compartiments, leurs objectifs et leurs politiques d'investissement » du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

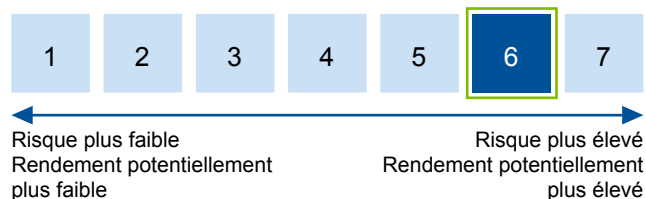
Termes à comprendre

Obligations : titres de créance représentant l'obligation de l'émetteur de rembourser un prêt à une date désignée et de payer des intérêts.

Marchés émergents : pays dont l'économie, le marché boursier, la situation politique et le cadre réglementaire ne sont pas entièrement développés.

Actions : titres qui représentent une part de propriété dans une entreprise.

Profil de Risque et de Rendement



Que signifie cet indicateur et quelles sont ses limites ?

Cet indicateur est conçu pour vous fournir une indication des fluctuations de cours de cette part en fonction de son comportement historique.

Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Il n'est pas garanti que la catégorie indiquée reste inchangée ; elle peut changer au fil du temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Comme cette catégorie d'actions ne dispose pas de données historiques suffisantes, nous avons utilisé des données simulées sur la base d'un modèle de portefeuille représentatif ou d'un indice de référence.

Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Le Fonds investit principalement dans des actions de petites entreprises situées en Asie ou y exerçant une part substantielle de leurs activités. Les marchés émergents ont par le passé subi d'importantes fluctuations de cours, d'une amplitude fréquemment plus grande que celles des marchés boursiers mondiaux. De ce fait, la performance du Fonds peut connaître des

fluctuations substantielles sur des périodes relativement brèves.

Risques importants non adéquatement pris en considération par l'indicateur.

Risque du marché chinois : outre les risques habituels liés aux marchés émergents, les investissements en Chine sont exposés à des risques économiques, politiques, fiscaux et opérationnels spécifiques du marché chinois. Veuillez également vous reporter au prospectus pour plus d'informations sur le risque des QFII en Chine, le risque lié au Bond Connect, le risque du Shanghai-Hong Kong Stock Connect et le risque du Shenzhen-Hong Kong Stock Connect.

Risque des marchés émergents : risque lié à l'investissement dans des pays dont les systèmes politique, économique, juridique et réglementaire sont moins développés, exposant les investissements à davantage d'instabilité politique ou économique, à un manque de liquidité ou de transparence ou à des problèmes de garde.

Risque de change : le risque de perte résultant de fluctuations des taux de change ou de la réglementation de contrôle des changes.

Risque de liquidité : risque qui survient lorsque des conditions de marché défavorables affectent la capacité à vendre des actifs quand cela est nécessaire. Ce risque peut être déclenché par (mais pas seulement) des événements inattendus, tels que des catastrophes environnementales ou des pandémies. Une liquidité réduite peut avoir un impact négatif sur le cours des actifs.

Pour des informations complètes sur tous les risques applicables à ce fonds, reportez-vous à la section « Considérations sur les risques » du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

Frais

Les frais prélevés sont utilisés pour payer les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts pour le commercialiser et le distribuer. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Non applicable*
Frais de sortie	Non applicable
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	1.22%
----------------	-------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

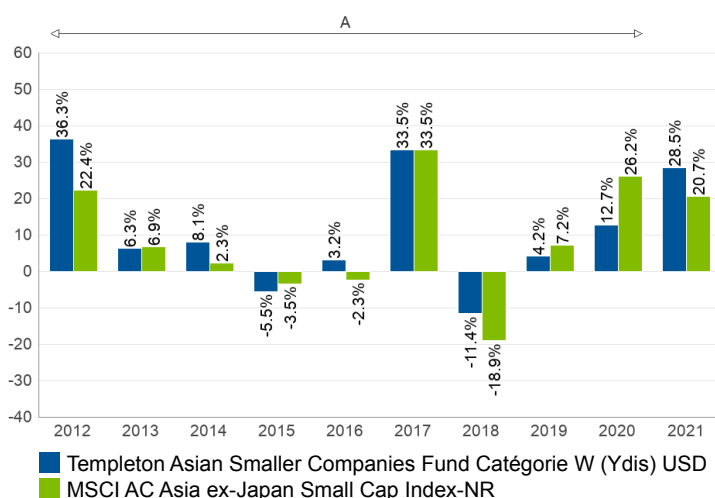
Commission de performance	Non applicable
---------------------------	----------------

*Cette part n'est disponible qu'en faisant appel aux services de certains conseillers financiers, qui peuvent facturer des frais séparés. Votre conseiller financier sera en mesure de vous fournir plus d'informations au sujet des frais.

Les frais courants sont basés sur les dépenses de l'exercice clôturant le 31 décembre 2021. Ce montant peut varier d'une année à l'autre.

Pour de plus amples informations sur les frais, reportez-vous aux sections « Catégories d'actions » et/ou « Commission de performance » (le cas échéant) ainsi qu'à l'annexe E du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

Performances passées



(la performance de l'indice de référence est fournie à titre d'information uniquement et n'a qu'une valeur indicative).

A: Les performances ont été réalisées dans des circonstances qui n'ont plus cours.

- Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures.
- Les performances passées présentées ici comprennent tous les frais courants.
- Les performances passées sont calculées dans la devise de la part en question.
- Le fonds a été lancé en 2008 et la catégorie d'actions actuelle le 21/12/2017.
- La performance du produit ne suit pas nécessairement celle de l'indice.
- La performance passée jusqu'à la date de lancement de la part a été simulée en fonction de la performance d'une autre part existante du Fonds représentant sensiblement la même proportion de l'actif de ce dernier.

Informations pratiques

- La Banque dépositaire de Franklin Templeton Investment Funds est J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch.
- Vous pouvez obtenir des exemplaires du prospectus et des rapports annuels et semestriels les plus récents de Franklin Templeton Investment Funds dans la langue de ce document sur le site www.ftdocuments.com ou sans frais auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou encore auprès de votre conseiller financier.
- Les derniers cours et autres informations sur le fonds (y compris des informations sur les autres parts du fonds) sont disponibles auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou sur le site www.franklintempleton.lu.
- Veuillez noter que le régime fiscal applicable au Grand-Duché de Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale individuelle. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller financier ou fiscal avant de décider d'investir.
- La responsabilité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- Le Fonds présenté ici est un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds. Le prospectus et les rapports financiers renvoient à tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds. Tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds appliquent la ségrégation de l'actif et du passif. De ce fait, chaque compartiment est exploité indépendamment de tous les autres.
- Vous pouvez opérer un changement de compartiment par lequel vos parts seront transférées à un autre compartiment de Franklin Templeton Investment Funds, comme décrit plus en détail dans le prospectus.
- Nous vous invitons à vous rendre sur le site www.franklintempleton.lu pour obtenir le détail de la politique de rémunération actualisée, notamment une description des méthodes de calcul de la rémunération et des avantages, le nom des personnes chargées d'attribuer la rémunération et les avantages, dont la composition du comité de rémunération. Vous pouvez également obtenir gratuitement une version en format papier.